La Poste ne livre plus de colis dans les ZUS du 93

27/10/2010 à 0h33



Le maire de Clichy-sous-Bois, Claude Dilain, invité mardi matin sur France Inter, raconte avoir appris "il y a quelques jours, à (s)a grande colère, que même La Poste ne livre pas les colis dans certaines parties de Clichy".

Ecouter à partir de 8'25

Contactée par Le Post, la CGT de La Poste en Seine-Saint-Denis explique qu'effectivement, "les facteurs ne livrent pas les colis dans certains endroits du département".

Est-il exact que La Poste ne livre pas de colis dans certains quartiers de Clichy-sous-Bois ? "Oui, il me semble que toute la zone des Chênes pointus est concernée. Mais il n'y a pas que Clichy."

Quelles autres villes sont concernées ? **"C'est la même chose à Montreuil, Aubervilliers, La Courneuve, et d'autres encore.** Dans certains endroits où il y a des soucis, comme des agressions, le facteur laisse seulement un avis de passage dans la boîte aux lettres. Les gens doivent ensuite aller chercher le colis au bureau de poste."

Pourquoi de telles pratiques sont-elles en vigueur ? **"Lorsque**

le livreur monte pour apporter le colis, il peut se faire voler son véhicule pendant ce temps. Si c'est juste la camionnette, ce n'est pas encore trop grave parce qu'elle est assurée, mais c'est problématique pour tous les colis qui sont à l'intérieur."

Qui décide des zones où les colis ne sont pas livrés directement ? "Dans le règlement, il est mentionné que les agents ne doivent pas être mis en danger dans l'exercice de leurs fonctions. Après, ce sont les directions des bureaux de poste qui prennent les décisions. **Elles s'appuient sur les ZUS – zones urbaines sensibles – définies par la préfecture."** […]

(merci à Bobby W)